



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Chartres Métropole (28), Numéro national d'identification : 20003318100013, Contact : Service marchés publics, Place des Halles, 28019 Chartres cedex, FRANCE. Tél. : +33 237913542. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres-metropole.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Chartres Métropole Place des Halles, Contact : Service marchés publics, 28019 Chartres cedex, FRANCE. Tél. +33 237234064. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Fax +33 237234180. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres-metropole.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Chartres Métropole Place des Halles, 28019 Chartres cedex, FRANCE. Tél. +33 237234064. E-mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Fax +33 237234180. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres-metropole.fr>.

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.c-chartres-marches.fr>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Eau

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : 20A032 - Sécurisation Chartres Sud : pose de canalisations d'eau potable entre St Georges-sur-Eure et Fontenay-sur-Eure

II.1.2) Code CPV principal

45231110

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

Sécurisation Chartres Sud : pose de canalisations d'eau potable entre St Georges-sur-Eure et Fontenay-sur-Eure

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45231110

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Communes de Saint Georges-sur-Eure et Fontenay-sur-Eure

II.2.4) Description des prestations

La nature, la quantité des travaux et les exigences sont précisées dans le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 14

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir au regard des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à 11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée.

Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Le financement du marché s'effectue par des ressources propres (budget intercommunal) et des subventions de l'Agence de l'eau.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

L'entité adjudicatrice fait application des dispositions de l'article L2112-12 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause sociale obligatoire.

Chaque entreprise qui se verra attribuer ce marché devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés professionnelles particulières détaillées dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :

Vendredi 30 octobre 2020 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 30 octobre 2020 - 15:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Variante à l'initiative du candidat et variante exigée : les exigences minimales à respecter et les conditions particulières de présentation de ces variantes sont indiquées dans les documents de la consultation.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

25 septembre 2020